



## Résultat intermédiaire de l'offre publique d'acquisition EMS-CHEMIE HOLDING AG, Domat/Ems sur toutes les actions nominatives Axantis Holding SA, Riedholz, en mains du public, d'une valeur nominale de CHF 20 chacune

### **Offre publique d'acquisition**

Suite à l'annonce préalable du 4 décembre 2000 publiée dans les médias électroniques et dans les journaux du 6 décembre 2000, EMS-CHEMIE HOLDING AG («EMS») a publié le 20 décembre 2000 une offre publique d'acquisition («Offre d'Acquisition») sur toutes les actions nominatives Axantis Holding AG («Axantis») en mains du public, d'une valeur nominale de CHF 20 chacune au prix de CHF 330 net pour chaque action nominative Axantis.

### **Résultat à l'issue du délai de l'offre ordinaire**

Le délai de l'offre ordinaire est arrivé à échéance le 31 janvier 2001, 16 heures HEC. Jusqu'à cette date, 814 802 actions nominatives Axantis ont été offertes à EMS. Ce nombre correspond à 70,20% des actions nominatives Axantis objet de l'Offre d'Acquisition. Par conséquent, EMS détient 82,91% des actions nominatives en mains du public (excl. 140 028 actions nominatives propres d'Axantis) et 76,19% de toutes les actions nominatives et droits de vote d'Axantis.

### **Acceptation/Conditions**

Les conditions de l'Offre d'Acquisition sont réalisées. EMS déclare accepter l'Offre d'Acquisition.

### **Délai d'acceptation supplémentaire**

Conformément à l'Offre d'Acquisition du 20 décembre 2000, le délai de l'Offre d'Acquisition est prolongé aux mêmes conditions, pour 10 jours de bourse supplémentaires («Délai d'Acceptation Supplémentaire» ou la «Prolongation»).

**La Prolongation commence le mardi 6 février 2001 et se termine le lundi 19 février 2001, 16 heures HEC.**

### **Annonce**

*Actionnaires dont les actions sont détenues en compte de dépôt*

Il est demandé aux banques dépositaires concernées d'informer les actionnaires de l'Offre d'Acquisition, lesquels actionnaires devront suivre les instructions de la banque dépositaire.

*Actionnaires conservant leurs actions autrement qu'en compte de dépôt*

Les actionnaires qui détiennent eux-mêmes leurs actions nominatives ou qui les détiennent dans des coffres bancaires sont invités à compléter et signer le formulaire «Déclaration d'acceptation et de cession» et de l'envoyer, accompagné des actions nominatives correspondantes, non annulées, à une succursale suisse de UBS SA ou à leur banque au plus tard le 19 février 2001, à 16 heures HEC.

### **Paiement du prix de l'offre**

Le paiement du prix de l'offre pour les actions nominatives Axantis offertes jusqu'au 31 janvier 2001 sera effectué avec date valeur: 6 février 2001.

Pour les actions nominatives Axantis offertes durant la Prolongation, le prix de l'offre sera réglé avec date valeur: 23 février 2001.

### **Informations**

Les détails complémentaires de l'Offre d'Acquisition du 20 décembre 2000 sont mentionnés dans le prospectus de l'offre qui peut être obtenu gratuitement en allemand et en français auprès de UBS Warburg, Zurich (téléphone +41 1 239 47 03, fax +41 1 239 21 11 ou e-mail [swiss-prospectus@ubsw.com](mailto:swiss-prospectus@ubsw.com)).

### **Lieu et date**

Zurich, le 6 février 2001